

## Mais qui donc lisait Victor Hugo à L'Institut Canadien?

Jean-Marie Lebel

Numéro hors-série, 1998

L'Institut Canadien de Québec, 150 ans d'histoire

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/8732ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

### ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

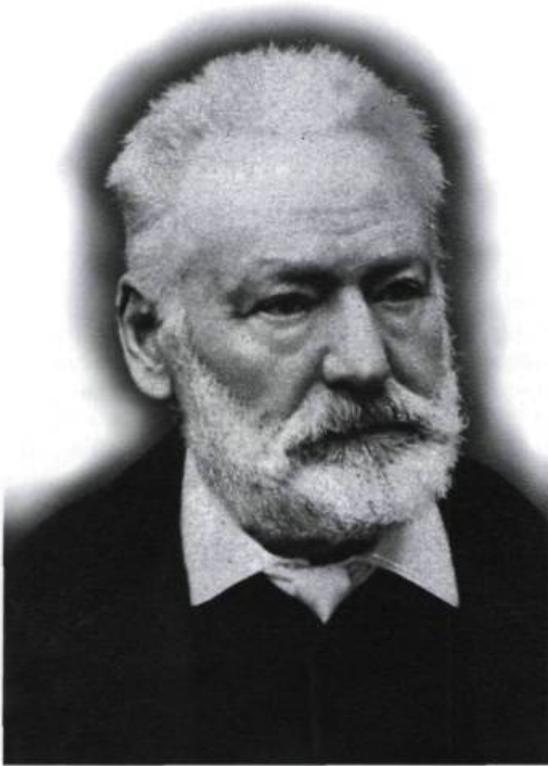
[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Lebel, J.-M. (1998). Mais qui donc lisait Victor Hugo à L'Institut Canadien?  
*Cap-aux-Diamants*, 61–61.

# Mais qui donc lisait Victor Hugo à L'Institut Canadien?

PAR JEAN-MARIE LABEL



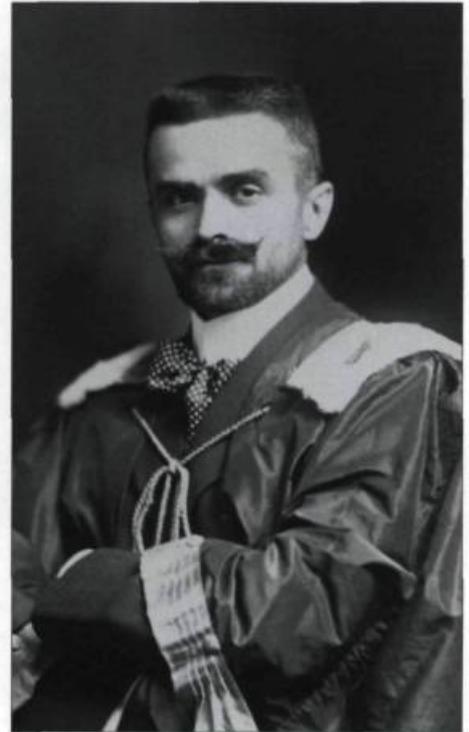
affirmait en 1878 : «il ne faut pas oublier que les dames surtout patronnent ce département de la bibliothèque ; cela suffit pour qu'à l'avenir les romans soient tenus en haute estime dans notre Institut.» Toutefois, en 1880, le journaliste ultramontain Jules-Paul Tardivel, alors bibliothécaire de L'Institut, déplorait que les membres ne s'intéressaient qu'aux «ouvrages de littérature légère». Il déclarait : «C'est un véritable événement lorsque quelqu'un demande un livre sérieux.» En 1911, le président Ferdinand Roy blâma les mères de famille qui envoyaient leurs jeunes filles choisir elles-mêmes leurs volumes. Ces jeunes filles pouvaient «trouver sur nos rayons» des volumes qui n'étaient pas écrits pour elles.

En 1925, les autorités religieuses s'inquiétaient des livres dangereux que pouvait contenir la bibliothèque de L'Institut Canadien. L'abbé Victorin Germain, longtemps chargé des mères célibataires et des enfants de la crèche, se rendit inspecter à L'Institut et rédigea le rapport intitulé *Observations sur certains livres de la bibliothèque de l'Institut canadien*. Il constata que la bibliothèque contenait une centaine de livres nommément à l'Index de l'Église catholique. Il les classait ainsi : «il y a des ouvrages d'allure scientifique comme ceux de Renan, il y a des ouvrages modernes comme ceux de Turmel, il y a des romans comme ceux de Balzac et d'Anatole France ; il y a des ouvrages qui prônent, directement ou indirectement, la théosophie, le bouddhisme, etc.» La situation était, à ses yeux, grave et préoccupante. Il proposa que ces livres soient confiés à l'Université Laval qui les enfermerait dans l'«enfer» de sa bibliothèque.

L'examen attentif des reliures d'ouvrages condamnés de Victor Hugo ébranla l'abbé Germain. «J'ai observé notamment que *Notre-Dame de Paris* et *Les Misérables* de Victor Hugo, ouvrages nommément à l'Index et présentement séquestrés, portent tout de même des reliures absolument usées ; il est évident que ces livres ont déjà circulé excessivement et il n'est pas du tout téméraire d'avancer que jamais autant de permis n'ont été accordés de lire ces mauvais livres.»

Le secrétaire de L'Institut inséra le rapport de l'abbé Germain entre les pages du livre des procès-verbaux du bureau de direction. Qui autour de la table n'avait pas lu Victor Hugo? ♦

Victor Hugo, qui avait vu de ses ouvrages condamnés par l'Église catholique, avait des admirateurs anonymes à L'Institut Canadien. (Collection Yves Beaugard).



Le juge Ferdinand Roy présida L'Institut Canadien de 1909 à 1913. (Archives de L'Institut Canadien).

L'auteur de *Trente arpents*, connu sous le pseudonyme de Ringuet, n'était alors que le jeune Philippe Panneton lorsqu'un jour il osa demander à la bibliothécaire de L'Institut Canadien, qui logeait alors à l'hôtel de ville, la permission de lire *Pêcheur d'Islande* de Pierre Loti. Elle lui répondit sévèrement : «Monsieur, je n'peux pas!...»

Les dirigeants et bibliothécaires de L'Institut se préoccupèrent longtemps des bonnes et des mauvaises lectures des habitués de leur bibliothèque. En 1876, le bibliothécaire Louis-Philippe Turcotte se félicitait de la qualité des livres de la bibliothèque : «Cette littérature, choisie avec discernement, a remplacé chez beaucoup de lecteurs des ouvrages entachés d'erreur et d'immoralité, qui étaient autrefois bien trop répandus dans notre ville.»

Le «département des romans» de la bibliothèque fut beaucoup fréquenté à compter des années 1870. Honoré-Julien-Jean-Baptiste Chouinard